

Courageux mais pas téméraire ?

Date : 24 juin 2018

En séance publique du 22 juin 2018, le Président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine a taclé d'autres Conseils départementaux avant de laisser entrevoir qu'il pourrait bien finalement, comme Rennes Métropole et comme la Région Bretagne, signer avec l'Etat le fameux contrat triannuel prévu par la loi de programmation des finances publiques :

Je subodore qu'en séance dite exceptionnelle du 29 juin prochain, la majorité votera pour la signature du contrat, en hurlant naturellement à la mort, tandis que l'opposition s'abstiendra ou votera contre (ce qui conduira au même résultat).